

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Forêt et des Espaces Naturels
Service Gestion Administrative des Domaines Départementaux
164.85

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

OBJET : Domaine Départemental de Roques-Hautes. Convention d'autorisation d'usage de terrains pour la pratique du vol libre sur le massif Sainte-Victoire.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux domaines départementaux, aux espaces naturels, à la chasse et à la pêche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est propriétaire de terrains qui, en raison de leur situation, de leur nature et de leur configuration, sont favorables à la pratique du vol libre.

La Fédération Française de Vol Libre (FFVL) a pour objet de favoriser, de défendre et d'organiser la pratique du vol libre sur tout le territoire national et pour tous les pratiquants.

En raison des aménagements nécessaires et des risques éventuellement encourus par les usagers et les tiers lors de la pratique du vol libre, les conditions de cette autorisation d'usage ont été précisées par une convention.

Par délibération n°20 du 27 janvier 2012, la commission permanente a autorisé la signature d'une convention avec la FFVL et le Club de parapentes de Sainte-Victoire pour la pratique du vol libre sur le massif de la Sainte-Victoire.

La convention étant arrivée à échéance, le présent rapport vise à proposer à l'assemblée départementale le renouvellement de la convention d'autorisation d'usage de terrains en vue de la pratique du vol libre avec le Club parapentes de Sainte-Victoire pour une durée de cinq ans, sur le domaine départemental de Roques-Hautes.

Ce rapport ne présente pas d'incidence financière sur le budget départemental.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL